



## Pour que l'Afrique francophone soit une opportunité pour le cinéma français

### *Rapport du groupe de travail Francophonie*

Les trois constats<sup>1</sup> suivants sont à l'origine de notre travail :

- 1 La langue française est aujourd'hui parlée par plus de 220 millions de personnes dont 50% en Afrique. Elle sera utilisée en 2050 par 750 à 800 millions de personnes dont plus de 85% en Afrique<sup>2</sup>. Le français sera alors, avec l'anglais et le mandarin, l'une des langues les plus parlées de la planète, à condition que cette tendance soit accompagnée par des politiques de soutien de son enseignement et de sa diffusion.
- 2 Plus de 8 francophones sur 10 devraient donc être africains d'ici 2050. Or, selon la Banque mondiale, le PIB de cette zone devrait être multiplié par 15 d'ici 2050 avec une croissance très forte entre 2020 et 2040, période de rattrapage économique.
- 3 Le numérique tend à faire disparaître les frontières géographiques au profit de zones linguistiques. Or, la langue est un élément identitaire fort et un déterminant clef dans la consommation de produits culturels.

Le français est une langue d'avenir. La francophonie africaine est une opportunité culturelle et économique. Il s'agit de s'organiser pour pouvoir la saisir, afin que le cinéma français trouve en Afrique un des moteurs de sa croissance future.

<sup>1</sup> Selon le flash sectoriel de la banque Natixis rédigé par Jérôme Bodin et Pavel Govciyan.

<sup>2</sup> Selon une étude de l'OIF.

# Introduction

À travers des auditions (opérateurs français, institutions belges, suisses et québécoises) et des déplacements sur le terrain, le groupe Francophonie d'Unifrance, qui rassemble des professionnels du cinéma<sup>3</sup> a mené au cours du second semestre 2013 une réflexion sur le développement de la filière cinématographique dans une zone francophone à forte croissance : l'Afrique.

Dans un premier temps, il s'agissait de définir le périmètre de cette réflexion : nous sommes convenus d'une définition très pragmatique : **les pays d'Afrique qui entrent dans le cadre de ce rapport seront ceux où les films français peuvent être diffusés en langue française sans sous-titre.**

Dans un deuxième temps, nous sommes allés sur place à Dakar et à Abidjan à la rencontre des partenaires professionnels et institutionnels afin de saisir la dynamique en cours et l'importance qu'accordent les autorités à la cinématographie. Outre que de nouvelles salles s'y construisent, le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont en première ligne tant en matière de téléphonie que de télévision.

Un consensus s'est fait sur l'utilité d'un projet fédérateur, porteur d'une francophonie décomplexée, débarrassée de ses oripeaux néocolonialistes au service du développement d'une filière cinématographique francophone : française, belge, suisse et québécoise comme africaine.

Le groupe a opté pour un rapport concis visant à dégager de grandes tendances et ouvrir des pistes de réflexion sans prétendre à l'exhaustivité. Les recommandations formulées demandent une action coordonnée d'Unifrance films avec le Centre national de la cinématographie (CNC), le ministère de la Culture, le ministère des Affaires étrangères (MAE) et l'Institut français, ainsi que leurs homologues des pays d'Afrique francophone, mais également la fédération Wallonie Bruxelles, Wallonie Bruxelles Images, Swiss Films, la société de développement des entreprises culturelles du Québec, Téléfilm Canada et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

---

<sup>3</sup> Laila Marrakchi, réalisatrice, Silvia Simonutti, exportatrice (Wild Bunch), Isabelle Giordano, Directrice générale d'Unifrance, Jean-Paul Salomé, réalisateur et président d'Unifrance, Eric Névé, producteur (La Chauve-Souris), Dominique Besnehard, producteur (Mon Voisin Productions), Loïc Magneron, exportateur (Wide), Olivier Saby, associé NE (Scintillo), Gilles Renouard, Directeur général adjoint d'Unifrance, Jean-Christophe Baubiat, chargé d'études à Unifrance.

# État des lieux

## 1 Les salles de cinéma<sup>4</sup>

Le tissu des salles africaines, qui datait de l'époque coloniale, s'est progressivement déchiré pour laisser place au vide de cette dernière décennie. Les établissements ont fermé les uns après les autres pour être transformés en lieu de culte, en atelier ou en salle de meetings politiques. Subsistent quelques magnifiques bâtiments mais, à de rares exceptions près comme *Le Normandie* à N'Djamena ou *Le Cinéma Rif* de Tanger, peu de rénovations sur le modèle ancien de la salle unique ont été des réussites.

Partout, la fréquentation n'a cessé de chuter. Au Maroc, l'un des derniers pays encore actifs, elle est ainsi passée de 45 millions d'entrées dans 241 salles en 1980 à 10 millions sur 177 écrans en 2002 et à peine 2 millions d'entrées pour 61 écrans en 2012.

Aujourd'hui, **l'émergence d'une classe moyenne avide de distraction se conjugue avec celle des centres commerciaux et des multiplexes**. Ce phénomène mondial n'en est encore qu'à ses balbutiements en Afrique. Megarama au Maroc a été pionnier en ouvrant, en 2002, 14 salles à Casablanca puis, en 2007, 9 salles à Marrakech. Le succès n'a pas été immédiat, mais le résultat est là : sur les 2 millions de tickets vendus en 2012 au Maroc, plus de la moitié l'a été dans les deux multiplexes qui ne regroupent pourtant que 23 écrans sur 61 encore en activité.

Néanmoins, le reste du Maghreb n'a pas suivi cet exemple marocain et il a fallu attendre ces derniers mois pour voir des projets sérieux se concrétiser en Afrique sub-saharienne. C'est le cas du *Sea Néma* de Dakar : 3 salles de 427, 256 et 84 places équipées en numérique (DCP 3D), construites par le groupe sénégalais Teyliom au sein du Sea Plaza, le centre commercial le plus moderne de Dakar. C'est également le cas de la salle de l'hôtel *Ivoire* à Abidjan qui va renaître en 2014 après une complète rénovation. Enfin, au Mali, le *Ciné Magic* (ex-Cinéma Babemba) : 2 salles de 751 et 156 sièges a rouvert ses portes au début de cette année à Bamako après un changement complet de ses équipements techniques.

Ces trois cinémas seront programmés par la société française Les Films 26 qui a obtenu la licence des studios américains pour l'Afrique francophone<sup>5</sup>. D'autres implantations sont prévues dans plusieurs autres capitales ou grandes villes d'Afrique sub-saharienne.

De son côté, l'Institut français a décidé avec l'appui du MAE et du CNC de numériser les salles des Instituts d'Abidjan, Libreville et Yaoundé. Une dynamique est donc enclenchée et, si elle se confirme dans les années à venir, elle devrait mener à un élargissement du parc de salles.

L'ancien réseau de salles est obsolète. Le nouveau, qui n'a pas encore vraiment éclos, se dessine autour de multiplexes numériques dans les centres commerciaux et les complexes hôteliers.

<sup>4</sup> Etat des lieux détaillé de 17 pays d'Afrique sub-saharienne francophone, document Unifrance, Novembre 2013.

<sup>5</sup> La pénétration des films américains passe en effet par la version française.

## 2 La vidéo / VOD / SVOD

La vidéo physique légale a été tuée dans l'œuf par le piratage. Les cinéphiles africains vont directement passer à la VOD ou à la SVOD lorsque les infrastructures, aujourd'hui limitées au centre des grandes villes, seront opérationnelles. Les opérateurs menant une politique volontariste, il est possible d'envisager un déploiement large à l'horizon 2016.

Les principaux opérateurs dans les pays francophones sont :

- Orange : largement leader sur la téléphonie mobile et Internet dans plusieurs pays francophones<sup>6</sup>, le groupe possède une avance qui devrait lui permettre de profiter de manière optimale de la croissance économique du continent.
- MTN (Afrique du Sud) est le principal concurrent d'Orange en Afrique. Il possède quelques solides implantations, notamment au Cameroun avec plus de 7 millions d'abonnés.
- Bharti Airtel (Inde) : l'un des quatre principaux opérateurs de téléphonie mobile au monde, la société est implantée dans 14 pays africains dont le Burkina Faso, le Gabon, la République du Congo... Vodafone, Tigo mais également Viettel sont également présents en Afrique

**La logique des opérateurs, tant pour le partage des royalties que pour les processus de sécurité, est largement comparable à celle des plateformes de vidéo à la demande en Europe.** Le piratage deviendra donc bientôt informatique et il ne sera pas moins difficile à résoudre qu'en Europe.

Le marché est cependant encore balbutiant, comme le montre par exemple la situation sénégalaise :

- Orange Sénégal : 1<sup>er</sup> opérateur téléphonique et fournisseur d'accès local avec 60% de part de marché (7,5 millions de clients), l'entreprise n'a que 10 000 clients en IPTV et 100 000 en ADSL qui ont accès à un service VOD pauvre en contenu. La taille du marché actuel n'est pas encore suffisante pour permettre d'offrir des minima garantis pour l'acquisition de films et Orange Sénégal propose donc aux vendeurs un partage des recettes. Un hit de la VOD se situe à 1 400 téléchargements ;
- Canal + attend la généralisation de la 4G pour lancer un service de SVOD ;
- Africafilm.tv : la plateforme de VOD 100% africaine, qui regroupe 600 films d'Afrique ou sur l'Afrique<sup>7</sup>, a enregistré, en 2012, 1 100 transactions pour une moyenne de 4€ avant de se restructurer en 2013 pour passer à une formule d'abonnement avec un objectif 2014 de 10 000 abonnés en fin d'année. La difficulté de monétiser les

---

<sup>6</sup> Sénégal (7,5 millions de clients), Mali (7 millions), Guinée (4 millions), Guinée-Bissau et Côte-d'Ivoire.

<sup>7</sup> Ce volet est l'une des deux composantes du projet Mobiciné financé par l'Union européenne, dont la première est un réseau de cinéma itinérant avec 7 triporteurs équipés de projecteur et écrans de 2,4m x 1,8m. Mobiciné a rassemblé 105 000 spectateurs en 2013, dont 60% d'enfants.

transactions dans un continent où l'usage de la carte de crédit est encore très limité rend leur pari difficile à tenir, même si le développement fulgurant du paiement par mobile devrait rapidement compenser la trop faible bancarisation des ménages.

Le marché de la vidéo à la demande pourrait s'épanouir rapidement à condition que les autorités politiques prennent conscience de la nocivité du piratage. Il reste dépendant d'infrastructures embryonnaires, mais en forte croissance. Le développement de la consommation de téléphonie mobile en Afrique laisse augurer une progression soutenue.

### 3 La télévision

Le modèle télévisuel africain des 20 dernières années était celui de chaînes hertziennes, gratuites et généralistes souvent proches du pouvoir mais très mal financées. Cela eut pour conséquence l'absence de soutien à la production locale (film de cinéma comme séries télévisuelles), la pauvreté de l'offre qui a favorisé le piratage (des blockbusters américains), l'achat massif de programmes à bas prix, notamment des telenovelas sud-américaines ou des séries indiennes.

Aujourd'hui, deux tendances dominent les paysages télévisuels africains : d'une part, l'émission de chaînes hertziennes avec la multiplication des initiatives privées, et d'autre part le développement de la télévision payante lié à l'émergence des classes moyennes. **Ce paysage est comparable à la situation européenne : de multiples petites chaînes mais peu de structures capables de payer des droits**<sup>8</sup>. Dans ce contexte, le bartering (échange d'espaces publicitaires contre des programmes fournis par l'annonceur) est la technique la plus employée.

Parmi les chaînes francophones les plus importantes, on note<sup>9</sup> :

- Canal+ Afrique, qui devrait atteindre rapidement le million d'abonnés sur l'ensemble du continent, se développe depuis 2002 (le piratage a cependant considérablement ralenti son développement allant jusqu'à l'interrompre au Maghreb). Au second semestre 2014, Canal+ Afrique inaugurera à partir de la Côte d'Ivoire une chaîne africaine généraliste et de divertissement, en partie en clair et majoritairement constituée de programmes fabriqués sur place. Détenant le catalogue de droits de films francophones le plus important, soutenu par un actionnaire présent depuis longtemps en Afrique (Bolloré), le groupe a toutes les cartes en mains pour devenir le principal opérateur de tv payante en Afrique francophone (l'Afrique anglophone étant actuellement dominée par l'opérateur sud-africain Mnet aussi bien en VOD qu'en télévision).

<sup>8</sup> Ainsi, par exemple, entre 2009 et 2013, le nombre de chaînes sénégalaises est passé de 5 à 15.

<sup>9</sup> A noter également le prochain lancement par Euronews de la chaîne Africanews mi-2015 et l'importance de CFI (Canal France International) pour la formation.

- TV5 Monde Afrique, reçue par plus de 10 millions de foyers africains dans 48 pays dont 22 francophones où la notoriété de la chaîne est très élevée : 97,7% à Bamako, 94,6% à Kinshasa, 93,6% à Dakar... Selon les données fournies par la chaîne, l'audience cumulée hebdomadaire est de 21,4 millions de téléspectateurs en Afrique. Mais TV5 est également très connue pour son site internet avec 200 000 visiteurs par mois sur le portail Afrique et également 200 000 connexions par mois au journal télévisé Afrique. Francophone et internationale, TV5, qui accorde une large place au cinéma dans sa grille de programmation, est un partenaire naturel pour les projets de développement du cinéma francophone.

Le paysage télévisuel africain se trouve confronté aux mêmes interrogations qu'ailleurs : une multitude de chaînes hertziennes gratuites dont les ressources ne permettent pas un flux économique significatif pour l'industrie du cinéma ; une offre payante dominée par des grands groupes dont le premier objectif est de sécuriser les droits sportifs. Une seule chose est certaine : l'émergence d'une classe moyenne ouvre des perspectives de marchés à forte croissance. Priorité sera donnée aux programmes locaux.

## 4 La distribution

Difficile dans les conditions décrites précédemment de trouver des débouchés pour l'exploitation commerciale d'un film en Afrique francophone. Le maillon de la distribution essentiel pour la vie d'un film a quasiment disparu, faute de revenus suffisants.

À l'exception du Maghreb, les quelques sociétés encore actives se consacrent entièrement à la télévision<sup>10</sup> comme beaucoup de producteurs africains qui se limitent à la production de séries.

Malgré tout certains films de cinéma réussissent à pénétrer les marchés africains au prix d'un véritable parcours du combattant. C'est récemment le cas des deux longs-métrages majoritaires français suivants :

- *La Pirogue* : après la sélection à Un Certain Regard à Cannes, le film de Moussa Touré a circulé dans 60 festivals dont plusieurs en Afrique où il a obtenu le Tanit d'or à Carthage, l'Étalon de bronze au FESPACO avant d'être récompensé à Dakar des Trophées francophones du scénario, de la contribution technique et du meilleur long métrage. Sa distribution au Sénégal s'est organisée en deux temps : d'abord une exploitation dans 2 salles encore en activité du réseau FAR<sup>11</sup> pour un total de 932 entrées puis de façon itinérante via Mobiciné pour un total de 8 128 tickets vendus. En dehors du Sénégal, le film est également sorti en salle au Burkina Faso et a rassemblé 949 spectateurs.

<sup>10</sup> Notamment Côte Ouest basé en Côte d'Ivoire et qui a su tirer partie de son implantation panafricaine.

<sup>11</sup> Le Awa à Pikine : 3 séances les 18, 20 et 26 juin et Le Medina : 3 séances les 18, 21 juin et 3 juillet 2013.

- *Aya de Yopougon* : sorti dans 4 pays africains<sup>12</sup> par la société Onyx qui s'est improvisée distributeur, le film de Marguerite Abouet et Clément Oubrerie dont l'action se déroule dans un quartier d'Abidjan, a depuis le 25 août dernier, rassemblé 29 421 spectateurs. Le modèle économique est relativement inédit dans la mesure où il ne s'agit pas de vendre des tickets de cinéma au grand public mais des séances souvent organisées en extérieur facturées au prix fort à des sociétés et des institutionnels qui les redistribuent à leurs clients, employés ou électeurs. D'ici à fin mai, le film sera distribué selon ce principe à Libreville, Ndjamena, Douala et Yaoundé.

Ces deux exemples illustrent bien l'impasse actuelle : **même avec un film couvert de récompenses dont le sujet est étroitement lié aux préoccupations du public, ce dernier est extrêmement difficile à atteindre.** La salle de cinéma qui, partout dans le monde, fait fonction de vitrine est soit absente, soit reléguée en périphérie et de très mauvaise qualité alors que les autres moyens de diffusion d'un film ne sont pas encore suffisants pour assurer sa rentabilité.

Notons enfin que des distributeurs francophones comme Cinéart (Belgique) ou Xenix (Suisse) s'intéressent de près à ces marchés africains.

Avec les nouveaux modes de diffusion numérique qui se mettent en place, des distributeurs locaux vont émerger dans les années à venir.<sup>13</sup>

## 5 La production

Lors de la dernière édition du Fespaco, les cinéastes et professionnels présents ont proclamé la déclaration solennelle de Ouagadougou, appel à tous les chefs d'Etat d'Afrique pour que naisse « une force de frappe africaine dans le domaine du cinéma »<sup>14</sup>. L'exemple du Maroc dont la production a augmenté de 70% entre 2004 et 2012 et qui a accordé 60 millions de dirhams (5,3 millions d'euros) d'avances sur recettes en 2013<sup>15</sup>, était dans tous les esprits.

**Les gouvernements de plusieurs pays d'Afrique francophone ont réagi en prenant des mesures d'aide à la production cinématographique.** C'est le cas du Sénégal où la présidence a annoncé une dotation exceptionnelle de 1,5 million d'euros pour le fonds de promotion de l'industrie cinématographique et audiovisuelle. Idem pour le Mali qui a voté un budget à même hauteur pour soutenir le cinéma malien en 2013, le Gabon où le ministère de l'économie numérique vient de mettre en place un fonds d'aide à la production audiovisuelle alors qu'au Tchad, la taxe sur la téléphonie mobile permet déjà d'alimenter le cinéma.

<sup>12</sup> Abidjan : 21 273 tickets distribués au public, Dakar : 3 898 tickets dont 2 156 distribués au public, Kinshasa : 3 350 tickets, Ouagadougou : 900 tickets.

<sup>13</sup> C'est déjà le cas de Premium Films au Maroc ainsi que Hakka Distribution et Ciné 7<sup>e</sup> Art en Tunisie.

<sup>14</sup> RFI la nouvelle politique du cinéma en Afrique 4 avril 2013.

<sup>15</sup> Voir le site du centre cinématographique marocain : [www.ccm.ma](http://www.ccm.ma).



Au Burkina Faso comme au Cameroun, les responsables des politiques culturelles ont plutôt insisté sur la nécessité de relancer l'exploitation : le ministre burkinabé de la culture prévoit ainsi la réhabilitation de 50 salles, celle du Cameroun a annoncé la réouverture ou la construction de salles de cinéma dans les principales villes du pays et le renforcement des appuis techniques et financier aux réalisateurs<sup>16</sup>. Enfin, dès 2012, la Tunisie a créé son CNC qui devrait être financé par des taxes sur les recettes des télévisions, des opérateurs téléphoniques et d'internet.

Néanmoins la mise en œuvre de ces politiques étatiques est lente et sur le terrain, les films continuent à être produits avec des moyens souvent insuffisants ou venus de l'étranger notamment de la France qui a coproduit les principaux succès du cinéma africain de ces deux dernières années : *Les Chevaux de Dieu* de Nabil Ayouch, *La Pirogue* de Moussa Touré, *Tey (Aujourd'hui)* d'Alain Gomis, *Grigris* de Mahamat-Saleh Haroun, *Des étoiles* de Dyana Gaye...

**Faute d'un marché local organisé et solvable, le cinéma a progressivement disparu des circuits commerciaux africains et s'épanouit aujourd'hui dans le monde parallèle du piratage. Le tissu de distributeurs (et donc des importateurs) n'existe plus, la production s'est exilée et les rares films se financent presque intégralement hors du continent. Pour une population d'environ 100 millions d'Africains francophones, moins d'une dizaine de films sont produits chaque année.**

**Pourtant, le scénario de la croissance africaine laisse augurer un avenir porteur d'opportunités. Tout semble se mettre en place : émergence d'une classe moyenne, implantations de multiplexes, équipements structurels de haut débit pour diffuser vidéo et télévision.**

---

<sup>16</sup> Cahiers du cinéma octobre 2013



# Propositions

L'objectif de ces propositions<sup>17</sup> est de permettre au cinéma français de profiter de la croissance à venir de l'Afrique francophone et au cinéma africain de trouver des cofinancements dans l'espace francophone. L'ambition politique proposée consiste à repenser la façon dont le cinéma français inscrit son action sur ce marché :

- sortir de la seule volonté d'exportation qui consisterait à « pousser » du contenu pour envisager plutôt un partenariat autour de la structuration d'un écosystème favorable au cinéma francophone ;
- ne pas réfléchir de façon isolée, mais combiner nos forces en nous alliant aux partenaires qui partagent notre objectif : la Belgique, la Suisse et le Québec.

Les propositions s'articulent en deux volets correspondant à deux horizons de temps :

- à court terme, il s'agit de saisir les nouvelles opportunités qu'entraînent le passage au numérique en présentant une offre de films qui réunit tous les genres, s'adresse à tous les spectateurs et se nourrit des coproductions. Créer un événement qui servirait à la fois de vitrine et de lieu d'échange notamment pour susciter des vocations en matière de distribution. C'est l'objectif du *Festival du film francophone* (proposition n°1) ;
- à moyen et long terme, le cinéma français doit s'investir auprès des producteurs et des créateurs africains pour élaborer des mécanismes structurants. En effet, la première condition pour que le cinéma francophone inscrive durablement son action en Afrique consiste à aligner ses intérêts avec les cinématographies locales. Or, comme toutes les industries, ces dernières ont urgemment besoin de transferts de capitaux et de savoir faire. **Mettre en place un écosystème dédié au cinéma francophone de la planète, c'est faciliter ces transferts qui permettront aux industries locales de se développer et aux films francophones de trouver de nouveaux horizons de diffusion.** Cela ne sera possible qu'en menant un travail avec l'ensemble de la profession et nos partenaires francophones qui pourraient être réunis lors des *Rencontres du cinéma francophone* dont la première édition doit se tenir sur le continent africain (proposition n°2).

Implanter durablement le cinéma français en Afrique francophone, c'est participer à la structuration d'un écosystème favorable à la diffusion de films francophones. Ce n'est, en effet, que si l'Afrique francophone dispose d'une filière cinématographique forte et d'une consommation soutenue que le cinéma français pourra bénéficier de la croissance de la zone. Les producteurs pourront alors y trouver des opportunités d'associations, les distributeurs des marchés en développement, les films un espace élargi de diffusion en langue originale.

---

<sup>17</sup> La Chine utilise une méthode plus directe pour pénétrer le marché africain. À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2014, la Radio Télévision Sénégalaise (RTS) va diffuser neuf documentaires visant à promouvoir la « réussite chinoise ». De son côté la Roumanie a pris les devants en organisant du 3 au 7 février dernier une semaine du cinéma roumain à l'Institut Français de Dakar.

# 1 Le Festival du film francophone

## Le concept

Pendant une semaine, une sélection de films francophones est présentée par les artistes, en un lieu emblématique, avant une déclinaison sur les autres médias. Cette sélection est itinérante dans tous les pays d'Afrique sub-saharienne où s'ouvrent des salles numériques et s'étendra ensuite au Maghreb où plusieurs sociétés de distribution acquièrent déjà des films français et organisent des festivals auxquels Unifrance participe à Alger, Tunis et Marrakech.

## Les objectifs

Être présent sur la zone avec nos alliés francophones afin de montrer notre engagement à nos partenaires africains, faire découvrir des films francophones au public local, susciter des vocations pour développer le créneau de la distribution de films indépendants en Afrique.

## Les lieux et les dates

Symboliquement, il semble opportun d'organiser la manifestation dans un des nouveaux complexes cinématographiques équipés en numérique. Il serait opportun, si elle n'avait déjà été repoussée deux fois, d'accompagner l'ouverture des 3 salles du *Sea Néma* à Dakar puis Abidjan, N'Djamena et Bamako. À ce jour, elle est prévue pour le mois de septembre 2014, mais l'échéance du Sommet de la francophonie qui se tiendra dans la capitale sénégalaise les 28 et 29 novembre 2014 rend le calendrier difficile. Une autre solution serait de commencer par Abidjan où la salle du cinéma *Ivoire* est quasiment prête, puis de faire rayonner la manifestation à N'Djamena et à Bamako puis à Dakar, le temps que les travaux soient achevés.

## Le choix des films

Selon les négociations avec les ayants droit, notamment pour obtenir l'ensemble de la chaîne des droits, six à huit films francophones pourraient être présentés, en veillant à un équilibre de 2 films majoritairement français, 2 films africains et 2/3 films issus des pays francophones du nord (Belgique, Suisse et Québec) auxquels s'ajouteraient un film d'animation pour le public jeune et un film de patrimoine en collaboration avec l'Institut Français. Ces longs-métrages seront accompagnés de leurs équipes artistiques (réalisateurs, comédiens) qui les présenteront et répondront aux questions du public et de la presse à l'issue des projections et lors d'un programme d'interviews.

## Les déclinaisons

Après la présentation en salles (et son exploitation, si le public est au rendez-vous), le panorama sera décliné sur les autres médias (vod, télévision payante, télévision gratuite avec des partenaires de référence associés à l'opération). Il s'agira d'élargir l'exposition des films choisis, montrer que l'écosystème du cinéma repose d'abord sur une exploitation harmonieuse des différents canaux et que les opérateurs déjà en place (plateformes et télévisions locales, Orange, Canal+, TV5 Monde) présentent toutes les garanties de sécurité et de transparence nécessaires à une exploitation pérenne des œuvres.

## La récurrence

Annuelle, la manifestation mettra chaque année en lumière, outre le panel de films, un lieu emblématique qui ne manquera pas de s'ouvrir. Il est en effet fondamental pour son devenir qu'elle génère des vocations et favorise l'émergence d'un nouveau métier, celui de distributeur. Le rendez-vous doit être conçu comme un accompagnement des acquisitions de films français et francophones.

## **2 Les Rencontres du cinéma francophone**

### **Le concept**

Pendant deux jours, tous les acteurs francophones du secteur cinématographique (professionnels et pouvoirs publics) se réunissent pour travailler à la structuration d'un écosystème favorable à la cinématographie francophone.

### **Les objectifs**

Dresser un état des lieux de l'industrie cinématographique en Afrique francophone, analyser ensemble les réussites et les carences des dix années passées, identifier les besoins et le rôle que chacun peut jouer pour les satisfaire.

### **Le déroulé**

Les rencontres seront ouvertes par la publication d'une déclaration commune qui indiquera que le cinéma francophone ne sera fort que lorsque le cinéma africain le sera. Elles se termineront par la publication d'un plan d'action triennal qui passera assurément par des collaborations et co-investissements dans la production, la distribution et l'exploitation. À ce titre, pourrait être annoncée la mise en place d'un mini-traité de coproduction francophone propulsé par un fonds de co-production public-privé dont le premier appel à projets pourrait être lancé à l'issue des journées.

### **Le lieu et la date**

Ces rencontres pourront utilement avoir lieu à Dakar dans le cadre des manifestations d'environnement du prochain Sommet de la francophonie des 28 et 29 novembre 2014.<sup>18</sup>

### **La préparation**

Ces journées de travail, qui pourront avoir lieu de façon récurrente pour le suivi du plan d'action, ne seront efficaces qu'à condition d'un travail de fond préparatoire et continu. Il pourrait donc être mis en place un groupe de travail permanent avec nos partenaires.

D'ici aux rencontres<sup>19</sup> cette cellule aurait pour mission de lancer la réflexion sur les sujets structurants en préparant les éléments d'information pour le travail durant les journées : point chiffré sur la diffusion des films, les coproductions sur la dernière décennie, présentation des filières cinématographiques africaines, cartographie des acteurs en présence, éléments chiffrés sur les nouveaux marchés qui vont se mettre en place, cadre des accords de coproduction, harmonisation des outils fiscaux, panorama des sources de financement consacrées aux films francophones, bilan des politiques de quotas menées, opportunités de lancement de structures d'incubation.

---

<sup>18</sup> Les dates seront fixées en fonction de celles des Recidak (Rencontres cinématographiques de Dakar).

<sup>19</sup> Le festival du film francophone d'Angoulême (22-26 août) qui accueillera le Burkina Faso comme pays invité pourrait être une étape utile pour annoncer la tenu de ces rencontres.

# Conclusion

Le travail sera long mais l'enjeu est pertinent. L'Afrique francophone y trouvera des relais pour accélérer le développement de son industrie cinématographique, les pays francophones du Nord y trouveront de nouveaux débouchés pour leurs films, leurs distributeurs, leurs producteurs. À la condition fondamentale que les Etats concernés soient conscients du fait que, sans une politique volontariste de soutien et de développement de la langue française, le français disparaîtra rapidement du continent africain.

Responsable de la communication,  
de la presse française  
et des relations publiques :

Sébastien Cauchon    01 47 53 27 26    [sebastien.cauchon@unifrance.org](mailto:sebastien.cauchon@unifrance.org)